Commerce de gros / interentreprises d'animaux vivants - Grand-Sud-Est Entreprises incluses dans le rapport (2025/1454)

- ALPES PROVENCE TERRES D'AGNEAUX
- ANTINEA IMPORT
- BERTHET
- BONNETAIN
- BOVI COOP
- CAPP DES PRODUCTEURS DE PORCS DU CANTAL
- CCE COOP CATALANE DES ELEVEURS
- CHABANNE
- CIRHYO
- CLEMENT FRERES
- CLERET ET FILS
- COPAGNO COOP PRODUCTEURS D'OVINS AUVERGNE
- DELTAGRO EXPORT
- DOMAINE CHAPON
- DUC FRERES
- EUROFEDER
- FEDER ELEVAGE
- FORCE CENTRE
- FREYSSINET
- GUILLET LAURENT
- LA PASSAGEOISE
- LABEL AUVERGNATE
- LACOMBE
- L'AGNEAU SOLEIL
- LAURENT PERRIN (ETS)
- MAINTENON
- MIVIERE ERIC (ETS)
- OISELLERIE DU TEMPLE
- OVICA
- PALMIER GREGORY
- QUIQUANDON
- ROCHER PIERRE ET FILS
- SICA POMAREDE
- SIREPP SICA REGIONALE DES PRODUCTEURS DE PORCS
- UNION DE COOPERATIVES AGRICOLES ALTITUDE
- VENTES ACHATS BESTIAUX VAB
- VITAGRO

Commerce de gros / interentreprises d'animaux vivants - Grand-Sud-Est Bon de commande (2025/1454)

Je commande un exemplaire de ce rapport comprenant les fiches des 37 entreprises. Règlement à réception de l'étude et de la facture. Le support clé USB est fourni avec la mise à jour internet activée jusqu'à fin août 2026.

☐ support papier ☐ support PDF ☐ support clé USB ☐ papier et clé USB	225 € ^{HT} 225 € ^{HT} 325 € ^{HT} 550 € 440 € ^{HT}	adresse e-mail impérative remise de 20%	Tampon ou signature
Société A l'attention de Adresse			
CP et ville			

A retourner à La Loupe Financière par courier, par mail ou par fax – mail LLF@LLF.FR – fax +33 4 76 99 93 92

Tout rapport commandé sera livré accompagné d'une facture correspondante (TVA par autoliquidation). Les frais de port sont compris dans les tarifs ci-dessus. Bien que toutes précautions possibles soient prises pour s'assurer de l'exactitude des informations contenues dans ce rapport, il est possible que des erreurs ou omissions soient présentes. Du fait que les données ne peuvent être vérifiées, La Loupe Financière décline toute responsabilité quant à ces erreurs ou omissions. En tous les cas, il ne saurait être réclamé ni obtenu autre chose que le remboursement du coût d'acquisition du présent rapport. [‡2]